Châlette (45) : 7 bus caillassés en 6 jours dans les « quartiers sensibles », pas de transport scolaire pour lundi

04/11/2017 à 23h10

Le jeudi 2 novembre, la société de transport Kéolis déplorait le caillassage d'un septième bus scolaire en six jours à Châlette-sur-Loing près de Montargis. Conséquence : la desserte est suspendue jusqu'à nouvel ordre.



Depuis la fin du mois d'octobre, les bus sont interdits de passage dans un quartier sensible de Châlette-sur-Loing après des caillassages de plusieurs bus.

Vendredi 27 octobre, trois bus Amelys circulants à Châlette-sur-Loing dans le Loiret ont été caillassés dans le quartier du Gué aux Biches. Même chose lundi 30 octobre au soir : trois

bus sont à nouveau visés. En accord avec la police et l'agglo montargoise, la société Kéolis, qui gère Amelys, a pris la décision de suspendre le passage des bus dans ce quartier à compté de mardi 30 octobre, 16h00.

Cette fois-ci, la société Kéolis suspend jusqu'à nouvel ordre le passage de ses bus scolaires. Lundi 6 novembre, le jour de la rentrée après ces vacances de la Toussaint, il n'y aura donc pas de transport scolaire le matin à Gué aux Biches à Châlette-sur-Loing. La décision de ne pas transporter les élèves de la cité jusqu'au collège Picasso a été prise en fin de journée jeudi.

France 3